Dossier suivi par :

Juliette Dessert Architecte-paysagiste © 02 32 33 53 65 juliette.dessert@caue27.fr

Personnes présentes :

Francois RIBE, Maire de Guichainville Robert CHAPLAIS, Adjoint au Maire Et plusieurs conseillers municipaux

COMPTE RENDU DE VISITE

Commune de Guichainville

25 mars 2015

Objet

La commune demande au CAUE27 un conseil pour l'extension de son cimetière et la rénovation de son église.

A : le cimetière.

La commune s'interroge quant l'extension de son cimetière situé en périphérie du centre bourg.

Le cimetière existant de forme rectangulaire a été enrichi ces dernières années d'un jardin des souvenirs, et de trois columbariums.

Des emplacements doivent être programmés dans l'espace existant et dans la parcelle formant une extension, sans que le programme soit vraiment encore établi.

Contexte:

L'extension du cimetière prend place sur une parcelle boisée mitoyenne.

Afin de pouvoir engager les travaux d'embellissement et d'agrandissement, le conseil municipal a pris la décision de débuter les terrassements en déboisant la parcelle réservée à l'extension du cimetière et en abattant le chêne bicentenaire au fond du cimetière actuel qui produisait trop de feuilles sur les tombes et restreignait les possibilités d'extension.

Il reste sur le cimetière actuel un couvert végétal restreint :

- -5 arbres remarquables : 4 ifs, et un merisier, le gingko-biloba est encore trop jeune (dont le développement est très poussif) pour participer à la constitution de l'espace.
- -Une plate bande de cornouillers et sureaux.
- -Une haie de thuyas en alignement qui marque l'entrée, et une haie de charmes en bordure de parcelle qui longe le jardin particulier et les cultures.



Conseil:

Le cimetière actuel présente un aspect pratique mais peu convivial, un manque criant de végétation lui donne un caractère austère et trop hétérogène, renforcé par la disparité des tombes et de leur fleurissement.

Quelques éléments de programme concernant la rénovation globale du cimetière comprenant l'extension, à développer :

- 1-Utiliser les végétaux existant dans la conception de l'ensemble.
- -Conforter la haie de charmes en limite de la parcelle déboisée afin d'uniformiser et de rassembler l'ancien et le nouveau cimetière.
- -Tailler de façon plus libre les arbustes de la plate-bande au centre du cimetière actuel afin de créer un espace végétal et de donner une atmosphère de jardin (possibilité d'intégrer ce parterre d'arbuste dans un ensemble de jardin du souvenir ?).
- -Privilégier une conduite de taille plus libre aux ifs existant même s'ils sont organisés en alignement.
- 2-Choisir un thème végétal.
 - Assurer l'unité de l'ensemble et donner une atmosphère toute particulière au lieu. Ainsi la plantation d'arbres de hauts jets structure l'espace prenant en compte la surface de l'extension tout en recherchant à créer un caractère particulier, plus bucolique, une atmosphère plus adaptée à la méditation.

Ex: le choix des arbres structurant:

Les végétaux colonnaires comme les cyprès en alignement donne un aspect plus formel, des rhododendrons plantés en salle de verdure rendent une atmosphère plus douce plus conviviale... Ces deux derniers végétaux peuvent être associés avec des arbustes à feuillages, de couleurs plus douces plus veloutées et plus grisées.

- 3-Définir les différentes fonctions de la voirie et sa qualification (enrobé, dalles alvéolées engazonnées),
 - -Concevoir un plan de principe de déplacement des engins de travaux, des véhicules légers et des piétons à mobilité réduite.
- 4-Prévoir un portail d'accès à l'échelle l'envergure du projet.
 - -Redimensionner le portail d'entrée et le valoriser avec l'alignement d'ifs.

5-Préserver l'espace du stationnement, il permet de préparer l'entrée au cimetière. C'est une transition agréable ombragée subtilement par les pins et l'alignement de feuillus, à préserver absolument.

En conclusion, l'envergure du projet d'extension de cimentière mérite le recourt à un maître d'œuvre habilité comme un paysagiste qui proposera à la mairie un programme élaboré et un plan d'ensemble.

Afin de sensibiliser les élus et habitants à l'enjeu que représente ce projet, des visites de cimetières de la région peuvent être primordiales pour la qualité de l'aménagement futur.

Voici quelques lieux non exhaustifs qui peuvent faire l'objet de visites :

- -Cimetière des ifs à Evreux,
- -Cimetière Miserey,
- -Cimetière de Sylvains les moulins,
- -et la nouvelle extension du cimetière de St Marcel conception et réalisation avec un bureau d'étude :







D'autre part, les publications suivantes permettent aussi d'avoir une idée de l'importance du programme dans ce type d'aménagement.

 $\underline{http://www.caue60.com/wp\text{-}content/uploads/2014/07/cimetieres_web.pdf}$

http://www.caue8o.fr/doc2014/caue80_guide_cimetieres.pdf



B: l'église.

La commune s'interroge quant aux travaux de rénovation de l'église et en particulier la restauration du pignon de l'église et de son porche d'entrée.

Constat:

Le porche de l'église n'est pas d'origine (construction qui doit dater des années 1950/1960 à vérifier).

La couverture en ardoise (pente trop faible) est très abîmée et des infiltrations d'eau commencent à provoquer des désordres visibles sur le plâtre du plafond.

Il sert à abriter les personnes qui attendent sur le parvis de l'église en cas de pluie.

Concernant le pignon qui a aussi subi de nombreux remaniements, le couronnement d'origine en pierre de taille, est fortement endommagé, les pierres sont effritées et ont tendance à se désolidariser de l'ensemble.

Les contreforts latéraux du pignon souffrent aussi de désolidarisation des pierres de parement.

Le pignon sud souffre d'écoulement d'eau en façade.

D'une façon générale, les reprises en enduit hydraulique et ciment ont tendance à confiner l'humidité dans les murs.

Conseil:

Concernant le porche : Deux hypothèses:

-Soit il y a restauration de l'édicule, parce que utile : une couverture adaptée à la pente doit être étudiée.

-Soit il y a destruction : et dans ce cas, la décision de la reconstruction du porche (qui n'a jamais été conçu à l'origine du pignon de l'église) doit être motivée et un style architectural approprié bien choisi (pas de pastiche).

Concernant les désordres visibles à traiter rapidement :

Trois points particuliers qui nécessitent des remplacements de pierres de taille dégradées:

- -Le couronnement en pierres calcaire du pignon principal.
- -Le contrefort Nord du pignon d'entrée
- -La bavette en pierre moulurée du pignon sud.

Les enduits de la façade et l'état des appareillages méritent un suivi général sur la totalité de l'édifice.

Piquetage des enduits hydrauliques et ciment sur le pourtour et rejointoiement en mortier de chaux aérienne.

Concernant les contreforts, un drainage semble s'imposer au pied de la façade Nord, afin de contrôler les remontées capillaires car elles occasionnent un soufflement de la pierre calcaire qui s'effrite et se descelle de l'ensemble.

En tout état de cause, la maîtrise d'œuvre de ces travaux doit être confiée à un architecte.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur du CAUE27,

Michel ROUSSET